

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 9 JANVIER 2006

À la session régulière du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue à l'Hôtel de Ville le 9 janvier 2006 et à laquelle étaient présents les conseillers suivants: Simon Simard, Bruno Breton, Denise Grenier, Patrice Dodier, Jack Garneau et Chantal Rouleau.

Tous formant quorum sous la présidence de M. Normand Potvin, maire.

M. André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy sont aussi présents.

A) Présences et ouverture de la séance du 9 janvier 2006 par M. Normand Potvin, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 9 janvier 2006.

Résolution 2006-01-1514

Proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par le conseiller Simon Simard, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 9 janvier 2006 tel que remis à chaque membre du conseil.

-adopté-

C) Adoption des procès-verbaux des séances du 5 décembre 2005 (ancien conseil et nouveau conseil).

Résolution 2006-01-1515

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Simon Simard, il est résolu que les procès-verbaux des séances du 5 décembre 2005 (ancien conseil et nouveau conseil) sont adoptés tels que remis à chaque membre du conseil.

-adopté-

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 5 janvier 2006.

Résolution 2006-01-1516

Proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 5 janvier 2006 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

-adopté-

F) Questions des personnes présentes dans la salle.

- 1) M. Bernard Clément. Aborde les sujets suivants : l'entretien des camions de déneigement, les risques de contamination des puits privés sur le chemin Larochelle par un secteur non desservi par un réseau public d'égout et le montant déboursé par la municipalité pour les procédures judiciaires contre Transport Jean-Luc Clément. Les informations lui seront transmises.

- 2) M. Alain Carrier. Demande des informations sur l'attribution du contrat d'entretien et de surveillance des patinoires du secteur de Cookshire. Les informations lui seront transmises.

De plus, il demande des renseignements sur l'obligation pour les résidents desservis par le réseau d'aqueduc du secteur de Cookshire de faire bouillir l'eau. Le maire répond à ses questions.

- 3) M. Malcolm Burns. S'adresse au conseil pour obtenir des informations sur la subvention du ministère des Transports et sur le contrat de déneigement de Newport. Les informations lui seront transmises.
- 4) M. Jean-Luc St-Laurent. Demande des informations sur les derniers correctifs à apporter au réseau privé d'aqueduc dans le développement des Trois mousquetaires avant le transfert de ce réseau à la municipalité. Une rencontre à ce sujet sera organisée prochainement.

De plus, M. St-Laurent sensibilise le conseil au sujet du manque de terrains pour la construction domiciliaire dans le secteur de Johnville. Le maire l'informe que ce dossier fera partie des priorités du Comité de Développement.

Il conclut en demandant où en est le dossier du réaménagement de l'intersection de la route 251 et du chemin North à Johnville. Le maire l'informe que la demande a été adressée au ministère des Transports il y a quelques mois et que la municipalité est toujours en attente d'une réponse.

G) Correspondance.

Résolution 2006-01-1517

1. Mme Thérèse Thibault – Remerciements.
2. Patrimoine canadien – Formulaire de demande de financement, Programme « Le Canada en fête ». / Prix Jeunesse de la Fête du Canada.
3. Gouvernement du Québec – Semaine québécoise pour un avenir sans tabac du 15 au 21 janvier 2006. / Prix Hommage bénévolat-Québec, cahier de mise en candidature.
4. Ministère des Affaires municipales et des Régions – Exemple de la première Déclaration de services à la clientèle (DSC).
5. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Adoption du règlement sur les halocarbures.
6. UMQ – Communiqué « L'UMQ obtient l'engagement du gouvernement du Québec pour une véritable politique fiscale municipale ».
7. FCM – Avis aux membres « La conseillère Gloria Kovach devient la nouvelle présidente de la FCM » et « Première mission technique de la FCM en cours au Sri Lanka à l'approche de l'anniversaire du tsunami ». / Alerte électorale « La FCM fera connaître le 9 décembre sa stratégie électorale pour les élections fédérales ». / Prix des collectivités viables.
8. FQM – Rapport d'activités 2004-2005. / Dernière heure « Éolien : La FQM obtient de nouveaux pouvoirs pour les municipalités et les

MRC ». / Contact FQM, édition du 2 et du 16 décembre 2005. / Communiqué «Négociation du Pacte fiscal : La Fédération Québécoise des Municipalités dresse un bilan positif de la première rencontre d'élus à élus » et « Commentaires de la Fédération Québécoise des Municipalités sur le projet de loi no 118, *Loi sur le développement durable* ».

9. Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke – Consultation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles, années 2006-2009.
10. Sawyerville Elementary School – Remerciements pour la contribution financière de la municipalité pour le parc-école.
11. Conseil Sport Loisir de l'Estrie – *Le Vent d'Est*, année 6, numéro 20, décembre 2005.
12. Table d'échange sur la récupération et le recyclage (TERR) – Colloque sur la gestion des matières résiduelles, 3 février 2006 à l'hôtel Delta de Sherbrooke.
13. La Méridienne – Campagne de financement 2005.
14. La Fondation rues principales – Répertoire des bons coups 2005.
15. *Le Journal de Montréal* – Cahiers et projets spéciaux.
16. Centre d'action bénévole du Haut-Saint-François – Info-Cab, décembre 2005.
17. Association québécoise du loisir municipal – Adhésion 2006.
18. Regroupement des centres-villes et des artères commerciales – Présentation de l'organisation.
19. Intersan inc. – Communiqué « Intersan propose un nouveau projet pour son site de Magog conforme aux orientations de la MRC de Memphrémagog ».
20. Le P'tit Bonheur de Saint-Camille – Colloque jeunesse sur le leadership et le mentorat.
21. Harfan – Gestion des plaintes et requêtes de vos citoyens.

Proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par le conseiller Denise Grenier, il est résolu que la correspondance soit mise en filière.

-adopté-

H) Autres sujets.

- 1) Directeur de la sécurité publique, résolution pour aviser la SAAQ que son véhicule personnel est aussi utilisé lors d'intervention du service des incendies.

Résolution 2006-01-1518

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Patrice Dodier, il est résolu d'aviser la Société de l'assurance automobile du Québec que le véhicule personnel du Directeur de la sécurité publique

de la Ville de Cookshire-Eaton, M. Jean-Guy Tanguay, est aussi utilisé lors d'intervention du service des incendies.

-adopté-

- 2) Contribution 2006, Journal *Le Haut-Saint-François*.

Résolution 2006-01-1519

Proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu d'autoriser le paiement de la contribution 2006 correspondant à 1,10 \$ par habitant au Journal *Le Haut-Saint-François*.

-adopté-

- 3) Résolution autorisant les opérations via l'application AccèsD affaires Desjardins et autorisation de signature.

Résolution 2006-01-1520

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton adhère au service AccèsD Affaires Desjardins ainsi qu'aux sous-services définis au formulaire « AccèsD Affaires – Dossier Entreprise » offerts par la Caisse populaire Desjardins des Haut-Boisés.

QUE Mme Lise Houle est désignée administrateur principal aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'elle soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

QUE les opérations de virements, paiements de factures et remises gouvernementales soient opérées dans l'application AccèsD Affaires comme étant des opérations nécessitant une seule signature.

-adopté-

- 4) Comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François, nomination d'un représentant d'un organisme local.

Résolution 2006-01-1521

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu de nommer M. Stéphane Jalbert de Loisirs Cookshire inc. pour représenter la Ville de Cookshire-Eaton sur le Comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François pour l'année 2006.

-adopté-

- 5) M. Peter Macleod, demande d'autorisation à la CPTAQ, orientation préliminaire (dossier 341979).

Résolution 2006-01-1522

CONSIDÉRANT que M. Peter Macleod fait une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'aménagement d'un ensemble touristique intégré sur les lots 19-A et 19-C, rang VII, cadastre du Canton Eaton, d'une superficie de 21,5 hectares faisant partie d'une propriété de 102,9 hectares dans la zone rurale RU-4;

CONSIDÉRANT que, lors du dépôt de la demande à la CPTAQ, la Ville de Cookshire-Eaton, par sa résolution 2005-05-1276, appuie la demande de M. Peter Macleod et précisant son engagement à modifier son règlement de zonage en conséquence;

CONSIDÉRANT que ce projet est conforme au schéma d'aménagement révisé de la MRC du Haut-Saint-François ;

CONSIDÉRANT que la CPTAQ, dans son compte rendu d'orientation préliminaire (dossier 341979) avise la Ville de Cookshire-Eaton qu'elle doit fournir une nouvelle résolution à l'appui de la demande ainsi qu'une attestation que les nouvelles utilisations non agricoles demandées ne sont pas considérées comme immeuble protégé et qu'elles n'imposeront pas plus de contraintes que les usages actuels en ce qui concerne l'agrandissement ou l'implantation d'établissements de production animale et l'épandage de fumiers ou de lisiers dans le milieu environnant;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par la conseillère Denise Grenier et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton réitère son appui à la demande de M. Peter Macleod considérant que ce type de projet relié au tourisme fait partie des priorités identifiées dans la planification de développement municipal de la Ville de Cookshire-Eaton adoptée en mars 2004;

QU'on retrouve sur cette propriété plusieurs constructions érigées avant l'entrée en vigueur de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* qui peuvent être utilisées pour ce projet;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton a adopté, le 3 octobre 2005, le règlement 51-2005 amendant le règlement de zonage 371-2000 du Canton Eaton pour autoriser l'hébergement et les ensembles touristiques intégrés dans une partie de la zone RU-4 (création de la zone RU-12);

QUE la Ville de Cookshire-Eaton s'engage à modifier son règlement de zonage attestant que les nouvelles utilisations non agricoles demandées ne sont pas considérées comme immeuble protégé et qu'elles n'imposeront pas plus de contraintes que les usages actuels en ce qui concerne l'agrandissement ou l'implantation d'établissements de production animale et l'épandage de fumiers ou de lisiers dans le milieu environnant.

-adopté-

6) Loisirs Cookshire inc., résolution d'appui au projet d'agrandissement de la salle des loisirs.

Résolution 2006-01-1523

CONSIDÉRANT que Loisirs Cookshire inc. est un organisme qui offre des activités de loisir depuis plusieurs années sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT que Loisirs Cookshire inc. désire réaliser un projet d'agrandissement du bâtiment qu'il occupe pour ajouter un bassin aquaforme et une salle de conditionnement physique;

CONSIDÉRANT que ce type de projet relié aux loisirs fait partie des priorités identifiées dans la planification de développement municipal de la Ville de Cookshire-Eaton adoptée en mars 2004;

CONSIDÉRANT que ces nouveaux équipements amélioreraient considérablement les services de loisir offerts sur l'ensemble du territoire de la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Simon Simard et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton accorde son appui à Loisirs Cookshire inc. pour la réalisation de ce projet.

-adopté-

- 7) Adoption par résolution du projet de règlement 58-2006 amendant le règlement de zonage 416-01 de Cookshire afin de modifier les zones A-3 et A-4 pour créer la zone A-15 et ajouter de nouvelles définitions d'activités dites « champêtres ».

Résolution 2006-01-1524

Proposé par le conseiller Bruno Breton, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu d'adopter le projet de règlement 58-2006 amendant le règlement de zonage 416-01 de Cookshire afin de modifier les zones A-3 et A-4 pour créer la zone A-15 et ajouter de nouvelles définitions d'activités dites « champêtres ».

-adopté-

- 8) Mme Helen Macleod, demande d'autorisation à la CPTAQ pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture (construction d'une résidence).

Résolution 2006-01-1525

CONSIDÉRANT que Mme Helen Macleod fait une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour la construction d'une résidence sur le lot 14-A-P, rang 5, cadastre du Canton Eaton;

CONSIDÉRANT que, tel que requis à l'article 58.2 de la Loi, mention est faite qu'il existe des espaces appropriés disponibles ailleurs sur le territoire de la municipalité, hors de la zone agricole, pour la construction d'habitations unifamiliales;

CONSIDÉRANT qu'on retrouve dans ce secteur la présence d'un immeuble protégé soit un terrain de camping;

CONSIDÉRANT l'article 11.3.7, chapitre XI intitulé « Gestion des odeurs »;

CONSIDÉRANT que ce projet respecte les dispositions du règlement de zonage en vigueur sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT que le fait d'autoriser cette construction n'ajouterait pas davantage de pressions sur le milieu agricole étant donné que cette propriété est située dans un secteur où on retrouve à proximité des résidences unifamiliales;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par le conseiller Patrice Dodier et résolu d'aviser la CPTAQ que la Ville de Cookshire-Eaton n'a pas d'objection au projet de Mme Helen Macleod.

-adopté-

- 9) Acte de désignation d'une personne pour exercer les fonctions prévues aux articles 35 et suivantes de la Loi sur les compétences municipales (L.Q. chapitre 6).

Résolution 2006-01-1526

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les compétences municipales* (L.Q. chapitre 6) [ci-après citées L.C.M.] est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006 ;

CONSIDÉRANT que cette loi abroge toutes les dispositions qui apparaissaient au *Code municipal* relatives aux fonctions d'inspecteur agraire;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit désigner, par résolution, une personne pour tenter de régler les mécontentes visées à l'article 36 L.C.M. et prévoir, conformément à l'article 35 L.C.M., la rémunération et les frais admissibles payables par les propriétaires concernés selon les modalités prévues à l'article 41 L.C.M.;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Bruno Breton et résolu :

QUE ce conseil désigne Mme Nicole Jolicoeur pour tenter de régler les mécontentes visées à l'article 36 L.C.M.

QUE la rémunération pour toute intervention de cette personne dans l'exercice de cette juridiction est payable par les propriétaires concernés selon les modalités prévues à l'article 41 L.C.M. et est fixée à un tarif horaire de 40,00 \$. Ce tarif s'applique pour l'ensemble du temps consacré à cette intervention, comprenant, en plus de la visite des lieux et la rencontre des parties, le temps de préparation de tous les documents requis et le temps de recherche consacré à l'exécution du dossier.

En plus de cette rémunération, tous les frais admissibles lors d'une intervention de cette personne sont facturés, ces frais se détaillant comme suit :

1. une allocation de déplacement à raison de 0,40 \$ par kilomètre parcouru ;
2. tous les coûts réels des honoraires professionnels (ingénieur, arpenteur-géomètre ou avocat) nécessaires à l'exercice de cette intervention, lorsque ces services professionnels sont requis selon la nature du dossier.

Une facture détaillée est transmise aux personnes tenues au paiement de ces coûts, incluant toutes les pièces justificatives liées à cette intervention.

-adopté-

- 10) Teknika HBA, honoraires professionnels.

Résolution 2006-01-1527

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu d'autoriser le paiement de 7 677,92 \$ (incluant les taxes) à Teknika HBA. concernant des honoraires professionnels dans les dossiers du puits d'eau potable du développement des Trois Mousquetaires, du puits d'eau potable du secteur Cookshire et de l'élément épurateur du secteur Johnville.

-adopté-

- 11) Contrat d'entretien et de surveillance des patinoires, secteur Cookshire. Modification du contrat.

Résolution 2006-01-1528

Proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par le conseiller Simon Simard, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer l'addenda no 1 concernant la modification du contrat d'entretien et de surveillance des patinoires du secteur de Cookshire afin d'ajouter M. Claude Chabot comme responsable.

-adopté-

- 12) Gala Reconnaissance Estrie, participation.

Résolution 2006-01-1529

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu d'autoriser le maire Normand Potvin et sa conjointe à représenter la municipalité au Gala Reconnaissance Estrie 2006 qui aura lieu le 17 février 2006 au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke. Les frais reliés à cette activité seront défrayés par la Ville de Cookshire-Eaton.

-adopté-

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) Concernant les périodes de questions lors des séances du conseil municipal.

Résolution 2006-01-1530

Avis de motion est donné par la conseillère Chantal Rouleau qu'elle présentera à une prochaine séance, un règlement concernant les périodes de questions lors des séances du conseil municipal.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 2) Concernant un règlement de modification amendant le règlement de zonage 416-01 de Cookshire afin de modifier les zones A-3 et A-4 pour créer la zone A-15 et ajouter de nouvelles définitions d'activités dites « champêtres ».

Résolution 2006-01-1531

Avis de motion est donné par le conseiller Simon Simard qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement de zonage

416-01 de Cookshire afin de modifier les zones A-3 et A-4 pour créer la zone A-15 et ajouter de nouvelles définitions d'activités dites «champêtres».

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

3) Constituant un comité consultatif d'urbanisme.

Résolution 2006-01-1532

Avis de motion est donné par le conseiller Patrice Dodier qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

Aucun.

L) Comptes du mois.

Résolution 2006-01-1533

Compte salaires

sous total: 118 557,53 \$

Compte général

CHENIL BOUBOU	200501515 (C)	1 000,00 \$
LAURENT & CLAUDETTE QUIRION	200501516 (C)	357,00 \$
ANDRÉ CROISETIÈRE	200501517 (C)	50,00 \$
LES ENT. DANIEL LÉVESQUE	200501518 (C)	3 583,03 \$
TAS - REPONSE PLUS INC.	200501519 (C)	144,01 \$
BMO-BANQUE DE DE MONTRÉAL	200501522 (C)	98 638,22 \$
FONDS DE L'INFORMATION	200501523 (C)	45,00 \$
BMO-BANQUE DE DE MONTRÉAL	200501524 (C)	2 128,12 \$
VALERIE AULIS	200501525 (C)	250,00 \$
HYDRO QUÉBEC	200501637 (C)	11 793,12 \$
CENTRE DE RÉNOVATION LE	200501638 (C)	3 529,22 \$
SCIES À CHAÎNE CLAUDE	200501639 (C)	198,94 \$
STATION SERVICE Y.P.G. INC.	200501640 (C)	1 033,65 \$
LE GROUPE S.M. INC.	200501641 (C)	430,19 \$
RADIO-ONDE	200501642 (C)	140,29 \$
MINES SELEINE WINDSOR	200501643 (C)	2 330,99 \$
ÉQUIPEMENT MÉDICAL RIVE-NORD	200501644 (C)	136,40 \$
S.C.A. ST-ISIDORE D'AUCKLAND	200501645 (C)	2 800,99 \$
LES ENTREPRISES ROBERT	200501646 (C)	2 670,82 \$
NIELSENS ULTRAMAR SERVICE	200501647 (C)	29,07 \$
JEAN-CLAUDE MIGNAULT ENR.	200501648 (C)	420,59 \$
POLYVALENTE	200501649 (I)	50,00 \$
CHEMACTION	200501650 (C)	2 973,40 \$

GRUES MARTEL	200501652 (C)	595,26 \$
FURNECO INTERNATIONAL	200501653 (C)	248,74 \$
KEVIN BINETTE	200501654 (C)	50,00 \$
LAFOREST NOVA AQUA	200501656 (C)	1 083,58 \$
YVES TREMBLAY	200501657 (C)	197,81 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ	200501658 (C)	7 591,95 \$
LORRAINE GAGNON	200501659 (C)	177,50 \$
JERRY CHARRON	200501660 (C)	934,58 \$
SYNDICAT DES PRODUCTEURS	200501661 (I)	20,00 \$
CONWAY JACQUES	200501662 (I)	3 151,00 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	200501663 (C)	19 238,00 \$
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES	200501664 (C)	76,14 \$
VALERIE AULIS	200501665 (I)	73,15 \$
BERTRAND LANDRY	200501666 (C)	693,54 \$
PETITE CAISSE - Lise Houle	200501667 (I)	77,89 \$
MUNICIPALITÉ DE BURY	200501668 (I)	2 000,00 \$
HYDRO QUÉBEC	200501669 (I)	11 687,79 \$
Desjardins sécurité financière	200501671 (I)	3 480,28 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	200501672 (I)	14 618,33 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU Canada	200501673 (I)	17 506,53 \$
SSQ-BATIRENTE	200501674 (I)	2 799,55 \$
SSQ-FONDS D'ACTION	200501675 (I)	2 872,67 \$
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS	200501676 (I)	1 724,26 \$
BELL CANADA	200501677 (I)	870,13 \$
CENTRE DE RÉNOVATION LE	200501678 (I)	794,98 \$
GRAVIÈRE BOUCHARD INC.	200501679 (I)	162,94 \$
STATION SERVICE Y.P.G. INC.	200501680 (I)	788,59 \$
BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	200501681 (I)	614,06 \$
LUCIE FAUTEUX	200501685 (I)	121,49 \$
JOURNAL LE HAUT ST-FRANÇOIS	200501686 (I)	1 043,30 \$
MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	200501687 (I)	4,31 \$
SERVICE D'ENTRETIEN E.A. ENR.	200501688 (I)	184,04 \$
ÉQUIPEMENT SANITAIRES	200501689 (I)	46,01 \$
PIÈCES DE CAMION R.NADEAU	200501690 (I)	120,81 \$
LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	200501692 (I)	282,55 \$
ATELIER NOEL FORTIN	200501693 (I)	75,09 \$
CENTRE ÉLECTRONIQUE	200501694 (I)	13,79 \$
PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	200501695 (I)	399,22 \$
LE GROUPE S.M. INC.	200501697 (I)	782,17 \$
LOCATION VIA ROUTE	200501698 (I)	728,73 \$
RESSORT DEZIEL INC.	200501699 (I)	3 958,59 \$
LES DEMARREURS ET	200501700 (I)	444,35 \$
BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	200501701 (I)	277,14 \$
CARREFOUR PLUS L.S.D.	200501702 (I)	651,90 \$
LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC	200501703 (I)	1 710,72 \$
AUTOMOBILES VAL ESTRIE INC.	200501704 (I)	182,99 \$
LES DISTRIBUTEURS ARMSTRONG	200501705 (I)	30,21 \$
SLIC	200501706 (I)	390,72 \$
RADIO-ONDE	200501707 (I)	495,33 \$
MINES SELEINE WINDSOR	200501708 (I)	4 183,79 \$
MasterCard Canadian Tire	200501709 (I)	663,52 \$
DUMAS ET FILS PIECES	200501710 (I)	230,05 \$
TARDIF DIESEL INC.	200501711 (I)	3 115,66 \$
DIST. J.M. BERGERON INC.	200501712 (I)	550,63 \$
PITNEY WORKS	200501713 (I)	1 050,23 \$
D.R. COUVREUR ENR.	200501714 (I)	11 905,09 \$
CONSTRUCTION LUCIEN VEILLEUX	200501715 (I)	1 207,76 \$
JACQUES CADORETTE PETRO T	200501716 (I)	99,02 \$
GENERAL BEARING SERVICE INC.	200501717 (I)	24,98 \$
STEPHANE MORISSETTE	200501718 (I)	20,28 \$
SERRURIER HARMER	200501719 (I)	166,79 \$

GENERAL TRAITEMENT D'EAU INC.	200501720 (I)	40,26 \$
ÉQUIPEMENT MÉDICAL RIVE-NORD	200501721 (I)	13,11 \$
LES PNEUS ROBERT BERNARD	200501722 (I)	3 000,61 \$
S.C.A. ST-ISIDORE D'AUCKLAND	200501723 (I)	1 674,99 \$
LUCAS GASS	200501724 (I)	397,50 \$
DENIS ROGER - BEAUDOIN	200501725 (I)	4 656,21 \$
L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	200501726 (I)	1 160,31 \$
PIECES D'AUTO ANGUS	200501727 (I)	328,35 \$
R.C.C. SHERBROOKE INC.	200501728 (I)	630,78 \$
FRANCOIS LOISELLE	200501729 (I)	175,00 \$
FORTIN SECURITE MEDIC INC.	200501730 (I)	38,59 \$
COMMUNICATION PLUS	200501731 (I)	1 190,48 \$
ENTREPRISES T.M.R. INC.	200501732 (I)	114,51 \$
STEVE & IDA ROBINSON	200501733 (I)	322,27 \$
NICOLE JOLICOEUR	200501735 (I)	288,07 \$
STEEVE DUNN &	200501736 (I)	220,00 \$
BOC GAZ	200501737 (I)	410,83 \$
LES ENTREPRISES ROBERT	200501738 (I)	17 772,38 \$
MACHINERIE HERRING	200501739 (I)	592,28 \$
CJS ELECTRIQUE INC.	200501740 (I)	1 153,64 \$
BIOLAB - Division Thetford	200501741 (I)	264,33 \$
SUPERIEUR PROPANE INC.	200501742 (I)	2 445,73 \$
ROGERS Sans-fil	200501743 (I)	41,93 \$
FONDS DE L'INFORMATION	200501744 (I)	51,00 \$
TRADITION J. A. LOWRY	200501745 (I)	23,48 \$
NORMAND POTVIN	200501746 (I)	39,61 \$
SUBWAY COOKSHIRE	200501747 (I)	54,22 \$
FABER MOORE INC.	200501748 (I)	258,81 \$
MICHAEL HERRING	200501749 (I)	15,60 \$
Netrévolution	200501750 (I)	22,39 \$
Bruno Veilleux	200501751 (I)	122,50 \$
PALMAR INC.	200501752 (I)	2 743,99 \$
WURTH CANADA LIMITÉE	200501753 (I)	432,81 \$
LES EQUIPEMENTS G. COMEAU	200501754 (I)	696,25 \$
POMPES DIESEL DE L'ESTRIE	200501755 (I)	245,40 \$
LES CONSULTANTS S.M. INC.	200501756 (I)	576,53 \$
EMCO DISTRIBUTION	200501757 (I)	348,83 \$
CHEMACTION	200501758 (I)	752,26 \$
MARTIN DUSSEAUT	200501759 (I)	55,77 \$
ENSEIGNES ESTRIE INC.	200501760 (I)	34,51 \$
ISABELLE DROLET	200501761 (I)	121,49 \$
LABRADOR LAURENTIENNE INC.	200501762 (I)	8,48 \$
DISTRIBUTION PRAXAIR	200501763 (I)	299,67 \$
ACIER LENNOX LTÉE	200501764 (I)	144,93 \$
DANIEL GINGUES	200501765 (I)	160,00 \$
ELECTRO-5 INC.	200501766 (I)	48,31 \$
JEAN-GUY DESINDES	200501767 (I)	27,30 \$
CELLULAIRE + SHERBROOKE	200501768 (I)	80,51 \$
RENALD GAGNÉ AGENT	200501769 (I)	458,78 \$
DANIEL ST- PIERRE	200501770 (I)	1 120,74 \$
		309 899,89 \$
		428 457,42 \$
ISABELLE DROLET	200501651	50,00 \$
ISABELLE DROLET	200501655	50,00 \$
PITNEY BOWES OF Canada	200501682	162,01 \$
INFOTECH	200501683	2 958,45 \$
LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	200501684	1 998,16 \$
FEDERATION QUEBECOISE DES	200501691	143,71 \$

VILLE DE SHERBROOKE	200501696	877,39 \$
MARTEL, BRASSARD, DOYON, S.E.N.C.	200501734	575,13 \$
VILLE DE SHERBROOKE	200501771	877,39 \$
PITNEY BOWES OF Canada	200501772	162,01 \$
LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	200501773	1 998,16 \$
INFOTECH	200501774	2 958,45 \$
FEDERATION QUEBECOISE DES	200501775	143,71 \$
MARTEL, BRASSARD, DOYON, S.E.N.C.	200501776	575,13 \$

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

-adopté-

M) Varia.

- 1) Développement domiciliaire Craig Nord, acceptation du plan de lotissement déposé par M. Pierre Caron.

Résolution 2006-01-1534

CONSIDÉRANT le dépôt du plan de lotissement concernant le développement domiciliaire Craig Nord;

CONSIDÉRANT que le plan déposé respecte les dispositions du règlement 417-01 de la Ville de Cookshire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par la conseillère Denise Grenier et résolu :

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve le plan de lotissement concernant le développement domiciliaire Craig Nord tel que déposé;

QUE le conseil autorise Mme Nicole Jolicoeur, inspecteure en bâtiment et en environnement, à signer le plan de lotissement. Le plan de lotissement est annexé à la présente résolution pour en faire partie comme s'il était ici au long reproduit.

-adopté-

- 2) Pierre Lachance, utilisation du bâtiment et du terrain de jeux, secteur Sawyerville, pour l'organisation d'activités hivernales.

Résolution 2006-01-1535

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Simon Simard, il est résolu d'autoriser la location du bâtiment et du terrain de balle du secteur Sawyerville à M. Pierre Lachance pour l'organisation d'activités hivernales. Les frais applicables sont ceux définis dans la politique de location des bâtiments municipaux en vigueur.

-adopté-

N) Clôture de la séance.

Résolution 2006-01-1536

Proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par le conseiller Simon Simard, il est résolu que la séance soit close.

-adopté-

Normand Potvin
Maire

André Croisetière
Directeur général / secrétaire-trésorier